

Miz Even 1992 - N°6
30 F.



AR CHORZ-BOZU

**MAGAZINE D'HISTOIRE
ET D'INFORMATIONS
CULTURELLES DE LA
REGION DE PLABENNEC**



PLABENNEC. - Place de l'Église

Phototypie VASSELLIER, Nantes

Collection Le Guen

Bourg de Plabennec au début du siècle

S O M M A I R E

Talus	P. 3
La bataille de Plouvien	P. 6
Une classe bilingue à Plabennec	P. 8
Plouvien, rue de Coetivy	P. 9
Guerre 14	P.10

Les Ecoles	P.11
"Ils étaient six jeunes ..."	P.15
Histoire de Loc Maria al lan	P. 20
A propos de deux noms de lieux	P.22

TALUS

*De l'utilité des talus boisés et d'environnement en général
Pe perag dalc'ha kaïou gant gwez ha perag kaoud eur vro gaer.*

DEPUIS UNE TRENTAINE D'ANNÉES NOUS AVONS ASSISTÉ ET NOUS ASSISTONS ENCORE MALHEUREUSEMENT À UNE DESTRUCTION SYSTÉMATIQUE DES TALUS BRETONS (SURTOUT LORS DE REMEMBREMENTS TECHNOCRATIQUES OU AMIABLES).
POURQUOI CETTE DESTRUCTION SOUVENT AVEUGLE? POUR ALLER CONTRE LE BON SENS DES GENS QUI LES ONT CONSTRUITS? PLUSIEURS RAISONS : AGRANDISSEMENT DES PARCELLES, ÉLARGISSEMENT DES ROUTES...

À l'heure actuelle où la majorité de la population reconnaît l'utilité de ces talus et des arbres n'y a-t-il pas possibilité d'agrandir des parcelles et d'élargir des routes tout en conservant un maillage de talus? Si bien sûr! techniquement il n'y a aucun problème. Il suffit de repousser ou refaire des talus au bord des nouvelles parcelles ou au bord des nouvelles routes (en prenant soin au préalable de détruire le moins possible des talus existants, ceci pour des raisons évidentes d'économie et d'environnement).

Tout dernièrement nous avons pu lire dans la presse que le département allait construire des talus au bord de la déviation de Gouesnou. Cette initiative est à signaler et à copier. Pour cela le département achète l'assiette nécessaire à la construction des talus et dédommage les agriculteurs. Quand on connaît le prix

des routes il faut savoir que l'achat des terrains ne représente qu'une part infime du coût total.

Pourquoi se demandent encore certains, garder ou construire des talus boisés?

S'il y a le côté esthétique, il y a surtout le rôle joué par les talus pour l'agriculture et l'environnement. Il faut planter des feuillus du pays (chênes, châtaigniers, noisetiers, charmes...) et non des arbustes à fleurs. En effet ceux-ci enlèveraient le côté typé de notre bocage et de plus demandent plus d'entretien.

Le bocage est un abri certain pour nos animaux. Un maillage suffisant "casse" le vent.

Par ailleurs cela ne peut qu'aider à résoudre les problèmes de l'eau et de pollution. Quand il pleut dans un pays sans talus les risques d'inonda-

tion en vallée ne peuvent qu'augmenter. En plus de l'effet modérateur sur les débits d'eau, le talus oblige l'eau à s'infiltrer davantage et donc l'aide à s'auto-épurer avant d'alimenter les sources. Si par malheur une pluie d'orage lessive un champ nouvellement arrosé de lisier ou s'il y a déversement accidentel, ce dernier sera retenu par un talus et ne pourra se diriger vers un ruisseau. Il impliquera donc des économies à nos assurances (que tout le monde paye!).

Voilà pourquoi avant toute plantation en bordure de parcelle il y a intérêt à édifier un talus. Or actuellement trop de responsables ou de particuliers ont tendance à mettre la charrue devant les bœufs en plantant sans refaire ne serait-ce qu'un petit talutage.



PLANTATION SUR UN TALUS ANCIEN

Pose du paillage plastique qui protège les petits arbres des mauvaises herbes, favorise la croissance des arbres et surtout conserve une humidité suffisante et évite ainsi que les arbres ne meurent l'été.

Le talus planté (par rapport aux autres solutions) est celui qui a le plus d'avantages pour l'avenir. Aussi il est important d'en détruire le moins possible



PRALINAGE DES JEUNES PLANTS.

Le pralinage n'est rien d'autre qu'un mélange de terre de bouse de vache et d'eau. Il favorise la reprise des jeunes arbres.

dans le peu qui reste. Certains diront encore que ça prend du terrain mais tout le monde sait que la surface n'est plus un paramètre essentiel dans le calcul économique d'une exploitation. Cette perte est compensée par les avantages apportés à court ou long terme.

Il devrait être impensable aujourd'hui que l'on puisse faire de nouvelles routes ou remembrements sans penser au préalable le déplacement ou la construction de talus systématiquement au bord des nouvelles parcelles. Plouvien vient de donner un exemple intéressant cet hiver par la construction de talus au bord de nouvelles parcelles. Ceci doit être pensé et projeté dès le départ et ce ne sera pas plus coûteux que d'acheter des poteaux béton et du fil de fer. Pour cela il faut

qu'élus et administration croient entièrement en l'environnement. Ainsi lors de remembrement par exemple on n'entendra plus dire "c'est la faute à l'administration" et l'administration dire "c'est la faute aux élus". Ce saccage du bocage breton est d'autant plus regrettable (qu'en plus des nuisances apportées à la qualité de l'eau donc à nos élevages agricoles qui sont quand même la majorité de nos richesses économiques) qu'il est aussi financé par l'argent public.



PLANTATION

Plus les arbres sont petits, plus la reprise est meilleure, moins c'est cher et plus c'est rapide à planter. Le paillage plastique favorisera par la suite la croissance.

Si l'on parle souvent d'arrêter le massacre du littoral (Beg ar Raz, Beg an Dorchenn, Trebeurden...) on oublie trop souvent d'arrêter celui de nos communes rurales. Dans notre région où l'on parle de label "Pays d'accueil" il faudrait aussi arrêter le massacre de nos vallées, du paysage et du patrimoine en général. "Le poids béton des villes" (peut être ?) fait que nos élus, coûte que coûte parfois, continuent à bétonner côtes et vallées, sans raison économique parfois. Il est heureux de voir,

avec les années, des élus évoluer. Ainsi récemment on a vu Plougastel détruire une partie de son béton, de même St Renan détruire sa mairie (30 ans d'âge seulement) construite coûte que coûte contre le bon sens.

Pour que le bon-sens revienne dans nos esprits il faut surtout que nos élus soient convaincus avant d'être convainquants. En effet dans beaucoup de communes existent des conseillers municipaux chargés de la commission environnement. (Malheureusement ils ne travaillent pas tous dans le sens de l'environnement, quand ils ne travaillent pas contre!)



Mise en place d'une collerette afin de bien protéger le plant des mauvaises herbes éventuelles.

Pourtant, avec les années, le travail des militants de l'environnement (encore trop souvent traités injustement d'emmerdeurs) est reconnu, souvent quelques années plus tard, par la majorité de la population. Il y a 15 ans on entendait dire "A quoi ça sert de retaper des chapelles?", "Pourquoi nettoyer des chemins de randonnée?". Aujourd'hui on entend de plus

en plus dire "C'est super la chapelle, la fontaine ou le puits retapé". La majorité de la population, quel que soit l'âge, quel que soit la profession, n'a plus honte de participer à ces travaux.

Ainsi les gens ou les associations "dits provocateurs" sont bien souvent à l'origine de toute évolution. Sans eux on s'enliserait dans un conservatisme négatif.

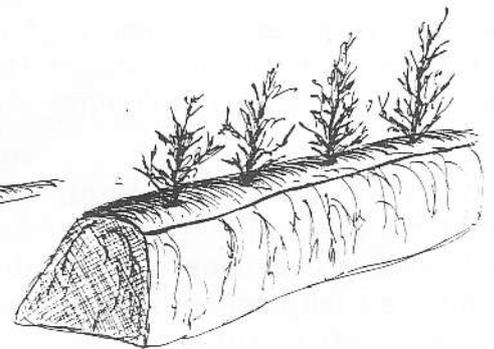
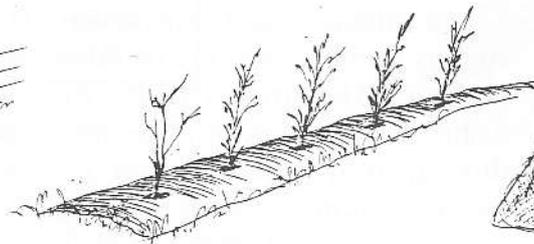
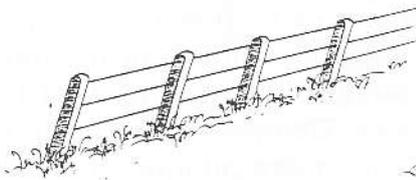
Sans création artistique (moderne voir choquante pour certains à l'époque où sont créés les oeuvres) nous ne pourrions apprécier aujourd'hui les oeuvres de Van Gogh ou de Gauguin.

En conclusion, sauvegarder ou mettre en valeur l'environnement, le patrimoine ou la création artistique est un investissement économique, d'autant plus

que l'on sait techniquement allier mise en valeur du patrimoine naturel et économique (exemple: aménagement foncier possible avec un maillage de talus conservés ou neufs, cela a été fait chez nos voisins de Lannilis lors de la deuxième tranche de remembrement et tout récemment à Plouvien)

Fanch JESTIN
Mignoned St Urfold.

DIFFERENTS TYPES DE CLOTURES



↑ POTEAUX BÉTON (OU AUTRES) AVEC FIL DE FER

AVANTAGES :

- Il suffit de réfléchir peu.
- Ca prend moins de place

INCONVÉNIENTS :

- Inefficace face au vent
- N'arrête pas les eaux de ruissellement ou le lisier.
- Mal-aimés des élagueuses mécaniques
- Inesthétiques (Ne cachent pas nos bâtiments)
- N'ont rien de typé, enlaidissent notre pays.

↑ HAIE BRISE VENT

AVANTAGES :

- pose facile du paillage plastique (possible mécaniquement)
- efficace face au vent
- abri pour les animaux.

INCONVÉNIENTS :

- N'arrête pas les eaux de ruissellement ou le lisier (*)
- racines d'arbres, par leur "talage" peuvent gêner le labour du sol

(*) Un talutage sera toutefois possible plus tard lorsque les arbres seront suffisamment grands.

↑ TALUS PLANTÉ

AVANTAGES :

- Efficace face au vent
- Bon abri pour les animaux
- Arrête les eaux de ruissellement, oblige l'eau à s'infiltrer et donc à s'épurer.
- Modère les inondations
- Sert de barrage en cas d'accident de lisier ou autre
- Bien-aimé de élagueuses mécaniques
- Favorise les racines en pivot qui ne gêneront pas le labour du sol
- Améliore notre environnement, lui garde sa spécificité

INCONVÉNIENTS :

- Pose du paillage plastique plus difficile(*)

(*) Il n'y aurait pas, pour le moment, de machines enjambeuses pour pose plastique.

LA BATAILLE DE PLOUVIEN

La parution du livre "PLOUVIEN - AOUT 1944" m'a valu de récolter de nouveaux témoignages et de poursuivre mes investigations.

Plus particulièrement, j'ai reçu des récits inédits d'otages du Narret, réfugiés de passage pour plusieurs et dont je n'avais pu me procurer les coordonnées. Ces récits, en provenance de Brest, Kernilis, Plouguerneau, Paris, Lille et Lyon complètent ceux des premiers témoins.

Le Général SPANG, faisant partie des prisonniers capturés sur le secteur, était dans le groupe qui s'est fait décimer à Skaven le mardi matin 8 août à 6h30. Il était de ceux qui ont pu s'échapper, mais il s'est fait cueillir un peu plus loin, et plus tard, entre Plabennec et Gouesnou.

J'ai également reçu des informations complémentaires sur l'attaque aérienne de la colonne allemande, entre Boteden et Plouvien, et sur la destruction du clocher de l'église de Plouvien.

A propos de l'attaque aérienne sur la D38, j'ai écrit que la queue de la colonne avait franchi l'Aber-Vrac'h au bas de Loc Brevalaire. En fait les derniers éléments étaient encore au dessous de Keralan et Kersquivit, et se trouvaient à environ 300 m de Kroazhent Boteden. La bataille de Plouvien a donc touché Bourg-Blanc vers le Narret et Plabennec, Loc-Brevalaire et Lanarvily dans la partie Nord.

Au sujet de l'attaque aérienne du mercredi 9 Aout sur la D38,

voici quelques précisions complémentaires. Après l'appel du Lieutenant Colonel LANGLEY, directement ou via l'Etat Major de la 6ème DB, depuis chez Louis Maout à Enez Kriz, l'attaque aérienne a été menée par des avions américains venant de la base de Maupertuis-Sur-Mer à 10 km. à l'est de Cherbourg. Les avions appartenaient au 363ème Groupe de Combat du 19ème Tactical Air Command de la 9ème Air Forces.

Les missions sont consignées sur les comptes-rendus de mission du 363ème Groupe de Combat (I). Sur ces comptes-rendus on peut également reconnaître les autres vols sur le bourg ou vers le Narret le mardi et le mercredi. Pour le mercredi après midi sur la D38 il s'agit des missions 327,330 et 331 du 9 Aout 1944. Suivant l'heure en usage dans les rapports de l'armée américaine, ces 3 missions ont respectivement survolé la zone dans les périodes horaires suivantes :

La 317ème de 16 h 30 à 17 h 30.
La 330ème de 19 h 27 à 20 h 45.
La 331ème de 20 h 20 à 21 h 30

Chaque mission comportait 8 MUSTANG P51S attaquant à la mitrailleuse lourde par groupes de 4. Les témoins se rappellent fort bien ces attaques par groupes de 4 avions. Le temps de survol de la région, de l'ordre d'une heure, n'a pas été uniquement consacré la destruction de la colonne allemande sur la D38.

Les deux premières missions ont attaqué cette colonne : la 327ème principalement de Loc-Brevalaire à Plouvien, et la

330ème de Saint-Séverin à Boteden. La 3ème mission n'a pratiquement pas attaqué ce qui est confirmé par les témoins de Loc Brevalaire et Lanarvily. La 3ème mission a surtout constaté les résultats des deux premières et repéré les bivouacs des éléments de la 6ème D.B.

Le temps de vol entre Maupertuis-sur-Mer et Plouvien était de l'ordre de 45 minutes. Si l'on tient compte de la mise en place des missions et la disponibilité d'escadrilles, on peut situer l'appel du Lieutenant LANGLEY entre 14 h 30 et 15 h 30, période que confirment les témoignages des habitants d'Enez Kriz. De même entre la fin de la première attaque et le début de la 2ème, on retrouve bien les 2 heures signalées par ceux qui ont vécu les deux attaques.

Lors de la parution, du livre, je n'avais pu déterminer de façon précise le lieu d'où les canons américains avaient détruit le clocher de Plouvien. Les tirs ont été effectués à partir d'une batterie ou de chars installés dans le secteur de Prat-ar-Groaz entre Kernevez et Poulmarc'h sur la droite de la route de Plabennec au Drennec. En fait cette origine des tirs est également confirmée par les points de chute des pierres du clocher.

La carte n° 9 ci-jointe montre les principales zones de combat de la bataille du mercredi 9 aout. Elle complète le tableau chronologique de la page 150 du livre.

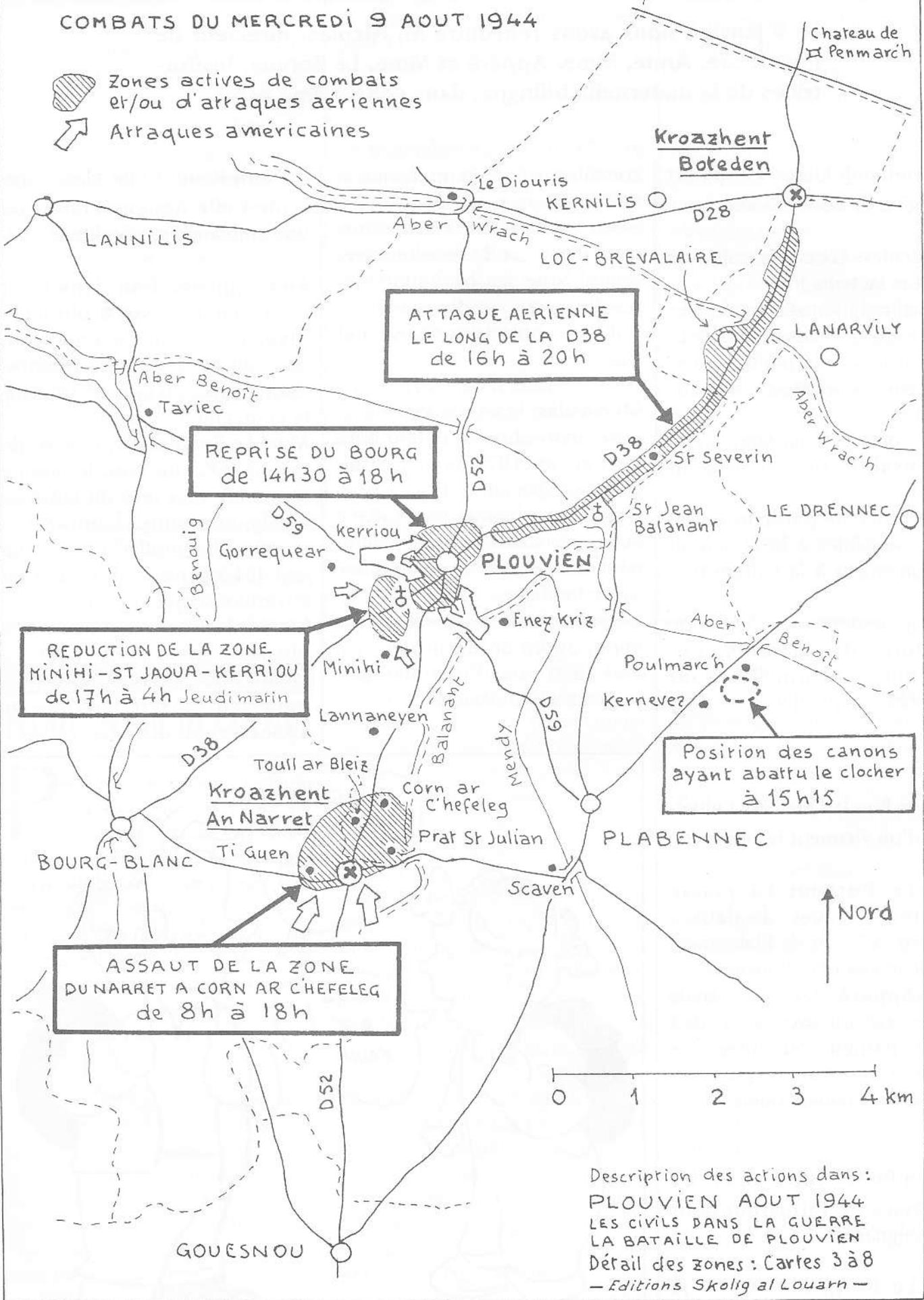
Louis Bothorel
Novembre 1991

(I) J'ai pu consulter les rapports de mission, grâce à l'obligeance d'Alain Le Berre qui avec Alain Le Grand doit prochainement faire paraître un ouvrage sur l'ETE 1944 en Bretagne, avec les mouvements de troupes et les combats.

LA BATAILLE DE PLOUVIEN

COMBATS DU MERCREDI 9 AOUT 1944

-  Zones actives de combats et/ou d'attaques aériennes
-  Attaques américaines



Description des actions dans:
 PLOUVIEN AOUT 1944
 LES CIVILS DANS LA GUERRE
 LA BATAILLE DE PLOUVIEN
 Détail des zones: Cartes 3 à 8
 - Editions Skollig al Louarn -

UNE CLASSE BILINGUE A PLABENNEC

Le 9 janvier, nous avons rencontré M. Nicolas, directeur de l'école Ste. Anne, Mme. Appéré et Mme. Le Borgne, institutrices de la maternelle bilingue, dans cette même école.

☛ Korn-boud: Qu'est-ce qui est à l'origine de cette classe?

Mr. Nicolas: C'est le résultat de plusieurs facteurs :

-Une stimulation de l'établissement à engager des projets nouveaux (Classes de perfectionnement en 83, classes de soutien...)

-La volonté d'Anna-Mari Arzur, responsable de "Skolig al Louarn",

-La présence de plusieurs enseignants sensibles à la langue et plus largement à la culture bretonne.

-Principalement, une demande très forte des parents. (37 demandes en juin 91, pour l'ensemble de l'école.

☛ Korn-Boud: Quel est l'effectif, et d'où viennent les élèves?

Mme.Le Borgne: La classe compte 18 élèves, de deux à cinq ans. 17 sont de Plabennec, une élève vient de Plouvien.

Mme.Appéré: Deux ou trois élèves ont au moins un des parents parlant couramment le breton. Tous ont un ou plusieurs grand-parents bretonnants.

☛ Korn-Boud: Quels ont été les problèmes de formation pour les enseignants?

Mme.Le Borgne: Etant déjà enseignants, nous avons une

connaissance de la profession et de la pédagogie.

Nous avons aussi une pratique de la langue et de la culture bretonne. Nous les perfectionnons par des cours et des stages. L' "ARPEC" prend en charge ces stages.

Mr.Nicolas: Je leur reconnais un côté "innovation", comme nous l'avions en 1970 pour l'enseignement spécialisé. Progressivement les problèmes se résolvent et les résistances, qui proviennent souvent de la méconnaissance tombent.

Ce processus (résistance, découverte, adoption du projet,) est vrai aussi pour l'informatique, ou d'autres nouveautés.

☛ Korn-Boud: Cette classe présente-t-elle des caractères, ou une ambiance particulière?

Mme.Appéré: Tout d'abord, il s'agit d'une classe à plusieurs niveaux, ce qui devenait rare dans les écoles à gros effectifs. Ceci développe plus de solidarité entre grands et petits.

Mme.Le Borgne: Il y a moins de rivalité. D'autre part, le groupe se montre plus unis du fait d'un choix commun. L'enfant se montre plus motivé par l'école qui lui propose par là, une ouverture supplémentaire.

Mr.Nicolas: La classe bilingue à plusieurs niveaux devance ce qu'annonce l'Education Nationale : un enseignement par cycles de trois ans.



☛ **Korn-Boud:** Cette classe a-t-elle des relations avec d'autres classes bilingues?

Mme.Le Borgne: Oui, avec celle de GUISSÉNY, celle de CLEDER, et aussi des collégiens de N.D. de Lourdes de LESNEVEN, qui sont impressionnés et ravis de voir nos élèves: c'est beaucoup d'espoirs pour eux.

Mr.Nicolas: Il est à noter que les trois écoles sont dans le Léon.

☛ **Korn-Boud:** Y a-t-il des projets pour la rentrée prochaine?

Mr.Nicolas: Nous retenons quatre critères pour étendre ces classes:

- d'abord une demande des parents;
- puis une équipe d'enseignants

- qui "porte" le projet;
- une formation à assurer aux enseignants;
- un suivi pédagogique en lien avec la "DDEC".

En septembre 92, il y aura les 18 élèves de maternelle. A l'heure actuelle, 16 élèves de l'école primaire sont candidats pour un tel enseignement. Nous avons donc sollicité l'Académie pour la mise en place d'une 2ème classe bilingue, en primaire.

Mme.Appéré: Il nous semble important que nos élèves puissent trouver une suite au collège.

Mr.Nicolas: Une classe bilingue en collège privé (dans le Nord Finistère) est à l'étude, dans les deux années à venir.

☛ **Korn-Boud:** En conclusion?

Mme.Le Borgne: Nous insistons sur le fait que la langue bretonne fait partie d'un ensemble plus large: c'est la découverte d'une culture, d'un esprit...

Mr.Nicolas: C'est une richesse pour nous, Bretons, et les résistances à la mettre en valeur viennent du passé difficile ou de la méconnaissance actuelle. C'est pourtant plus de relations entre générations, c'est plus de créativité chez nos enfants.

Propos recueillis par Janine SANQUER.

PLOUVIEN RUE DE COETIVY

Plouvien a donné le nom des COETIVY à l'une de ses rues, pour honorer d'illustres enfants du pays. En particulier les deux frères Prigent (1399-1450) et Alain (1407-1474) qui vécurent donc au XVème siècle. Aujourd'hui Coëtivy est sur le territoire de Bourg-Blanc qui de trêve est devenu commune en 1802.

Prigent de Coëtivy fut Amiral et Alain, Evêque, Archevêque et élevé à la dignité de Cardinal en 1448. Dans un article récent sur l'histoire des Bretons à Rome, paru dans le dernier numéro du bulletin des Chevaliers Hospitaliers de Saint Jean De Jérusalem, sous la plume de Bernard Le Nail, tout un chapitre est consacré à Alain de Coëtivy.

Dans la première moitié du XIVème siècle, les installations et activités bretonnes à Rome connurent une période d'affaiblissement. A partir du milieu du siècle, l'arrivée de Alain de Coëtivy à Rome allait changer cette situation. Voici ce que Bernard Le Nail écrit à ce sujet :

Grâce au puissant cardinal Alain de Coëtivy (1448-1474) qui faillit devenir pape, la situation des Bretons allait considérablement changer et ce, d'autant plus volontiers, que la Bretagne n'avait pas adhéré à la Pragmatique Sanction de Bourges. Celle-ci, édictée par Charles VII en 1438 et s'appuyant sur une soi-disant pragmatique sanction de Saint Louis en 1269 qui était en fait un faux, dénonçait l'incurie pontificale, affirmait la supériorité des évêques réunis en concile sur l'autorité du pape et plaçait en fait l'Eglise de France dans la dépendance étroite du pouvoir royal.

Cet édit, aboli par Louis XI en 1461 mais rétabli en 1464, servit de fondement, malgré l'opposition des papes, au gallicisme jusqu'en 1489. Les souverains bretons n'y adhèrent jamais et conservèrent au contraire des relations directes et privilégiées avec le siège pontifical, ce qui contribua aussi à favoriser la présence de nombreux Bretons à Rome.

Alain de Coëtivy présenta officiellement au pape Nicolas V le 24 septembre 1454 la requête des Bretons de Rome de disposer en pleine propriété d'un hôpital et d'avoir aussi une église mais le pape étant mort le 24 mars 1455 et la bulle n'ayant pas encore été expédiée par la chancellerie, elle fut le 20 avril 1455 au nom du pape Calixte III. La vieille église en ruines fut restaurée et prit le nom de Saint-Yves-des-Bretons (San Ivo dei Bretoni).

Louis Bothorel

AR VREZEL 14

N'ellen ket niveri pet mil oa anezo !

Hounnez, emme, eo arme Kaizer our-gouillous ar Pruss ! N'eo ket ar seurt-se a zo gwest, den evit den, da harpa euz soudardet Franz. Tri Vreizad a zo barrek da bemp evelse ! Hag evit guir estonet maro oun bet pa z'oun eat en ho zrancheou.

Dispar eo al labour ho deuz great al lampounded-se !

Ma vije bet tud kalounek e seurt traou great ker mad evit en em zifenn, biken enebour ebed na vije eat varnezo.

Lakit mil zoudard euz ar Franz er fort-jou-ze, ha dek mil zoudard prussian na raffent aoun ebed dezo; na deuffe hini ebed anezo beteg enno.

Trec'het eo bet gouscoude ar Boched gant hor zoudardet kalounek, etouez pere Breizad adarre a zo var renk kenta !

Diskennet oun bet e pep leac'h, en despét d'ar risk ha d'an heuz !

Beac'h oa d'in aliez miret da daol va zreid var ar re varo !

Unan a zo faoutet e benn, eun all digoret e beultrin ha poulladet ar goad dindanan, ema a zo e vouzellou er meaz, egile a zo c'hoaz eun tamic buez ennan.

Aze zeuz pemp pe c'houec'h, bern ouz vern, pelloc'h eur renkat Prussianed, tost da dregont anezo, en eun tamic koat bian emaint euz an druill evel avalou dindan eur vezen ojet, vardro pemzek kant !

Nemeur a hini euz ar re a ioa dirazomp n'ho deuz gelllet tec'het; ar re n'int ket prizouniet a zo eat dirag Doue da renta kount euz an torfejou euzus great er Beljiq hag er Franz, torfejou hag a reio epad an oll eternite dizhenor ar Pruss, an Impalaër Guillou ha kals euz ar vistri a zo gantan, e vab hena da genta.

Var an dachenn, an neud orjal a zo torret, lod euz an trancheou a zo dispenet ha stanket, an douar a zo troët ha toullet doun gant an tennou kanol; kezek, dillad, armou a zo a gleiz hag a zco, mesk ha mesk gant an dud varo, eur c'houëz pounner a gomans sevel,mez poania a rer da renka pep tra : da anaout an dud varo, d'ho enterri, da dizelei ar re a zo goloët dindan an douar.

An armou a beb seurt chomet varlec'h an Allmanted a gargfe varnez tost iliz Plabennec.

Mantred eo bet Guillou hag e genera-

led. Kaout a rea dezho beza dizoursi ha ne dremenje biken ar Fransizien a dreuz ho zrancheou great gant ken braz aket.

Mez netra, na kanoliou braz Guillou, nag e c'hoz ampoëzoun, nag e vintraille-rezed niverus, nag ar berniou neud orjal skoulmed, netra n'hen deuz diarbennet hor zoudardet. Evel leoned ho deuz en em daolet var ar Brussianed. Enor dezho ! Ma n'eller ket ober allumen eb terri viou, siouas ! pep victor memeuz a goust ive kals a dud ! Gouscoude, na gave d'in biken, dreist-oll pa meuz guelelet a dost labour estonus an Allmanted, hor bije bet ken nebeut a gollou, daoust ma zo re c'hoaz ar pez a zo bet. Eb kounta ar brizounerien, tost da ugent mil den. Guillou hen deuz kollet kals muioc'h a dud egedomp.

Mez ive, va zud keiz, pebeuz cholori epad tri dervez ha teir nozvez gant hor c'hanoliou ! An ear a venne faouta hag an douar digeri.

Gant eur seurt trouz, tan ha plomb, sourdardet Guillou a ioa evel abruti, ha pa ieaz varnezo hor zourdardet e savent ho daouarn, en eur grial : kamerad, kamerad !

Setu ar gounid kenta : na jomo ket he unan, mar plij gant Doue !..

(...) J. Bleunven, a Draon-David, ha Kerzil, a Lanorven, e meuz guelelet dre ama : iac'h oant. Kals all euz a Blabennec a zo demdost d'in : J. ar Guen euz ar bourg, Lom Ulvoas, hag gelllet c'hamardet, a garfen beza gelet guelelet mez re

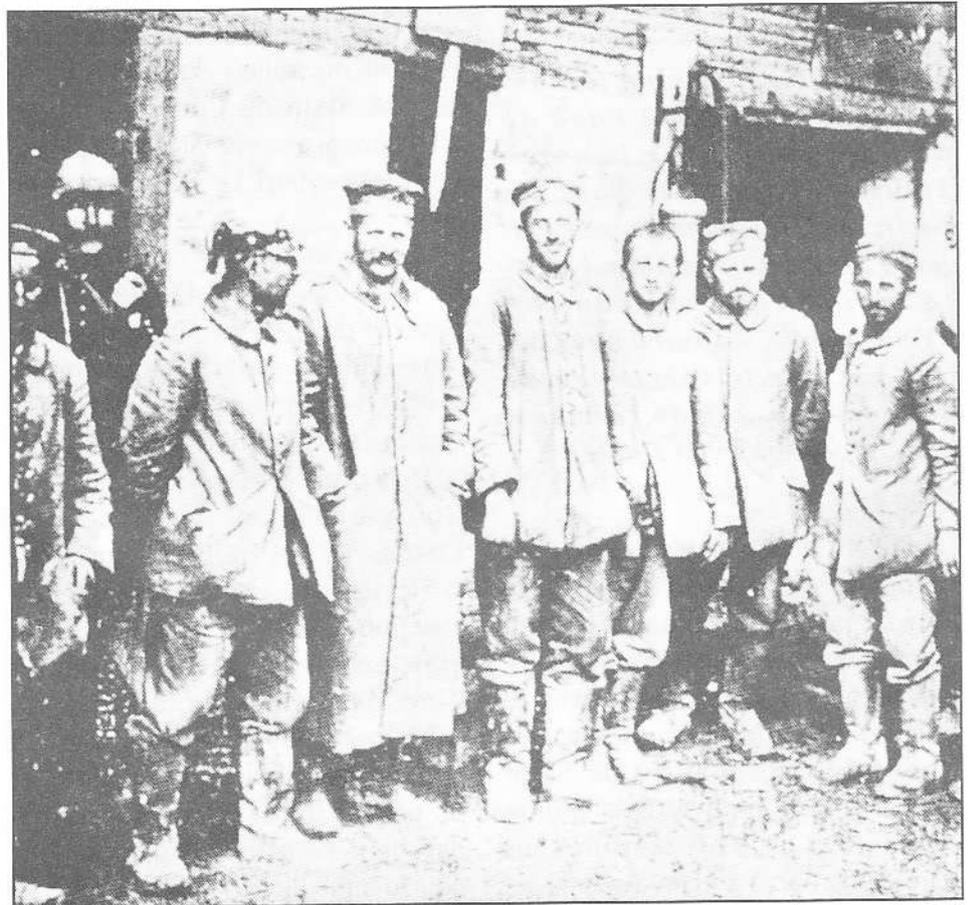
denn oa ar stourmad evit gellout pourmen, mez kelou mad emeuz anezho oll, a drugare Doue !

(...) Abalamour d'ar stourmajou tenn, hon lizeri-n'hi a lakeio hir amzer da vont beteg ennhoc'h. Skriva a rankan eta araog m'eo peur-echu an eil krogad e miz here. Ouma a zo goassoc'h eget an hini kenta. M'oarvad biskoaz na zo guelelet 'seurt reuz.

Skriva a ran deoc'h euz kabanen ar Boched. Ama oant eun nebeut dervesiou a zo. Pebeuz labour ho deuz great. N'euz den evit koumpren nemed an neb a vel. Kaout a rea dezho na vijent bet biken dineijet euz an toullou-ma. Hag evit guir arme ebed var an douar nemed hor zoudardet-nhi na ioa gwest da zont a benn euz eur seurt taol.

Eur marmite a zo kouezet var hor lochennik : droug ebed nemed plass va aoter goloët a zouar. Er mintinvez varlec'h eun obus all spoutus, e toull an or : droug ebed adarre nemed hon lochennik leun a voged hag a zouar. Edon ho viska va dillad oferen : an oll o ioa strafiillet. N'ho pezit ket aounn, a lavariz, an Doue a ia da ziskenn ama bremaik a zo galloudusoc'h eged oll marmitou an Allmanted ! Ha setu an oferen da gomans. Terrubl eo an tamou houarn a dremen dreist hor penn hag a gouez en dro deomp. Den n'hen deuz guelelet kement all, a lavar an holl.

(Da veza kendalc'het)



un en 1822 et en 1827. Ils passent de village en village.

En 1828, Mr Le Gat, sorti de séminaire en 1827, "à demandé la permission d'essayer avant de se faire autoriser légalement." Il éduque 50 élèves. Cette année-là, plus de 60 enfants reçoivent aussi "des leçons particulières chez leurs parents, d'instituteurs ambulants, dont on est très satisfait," écrit le curé à l'évêque.

En 1830, deux écoles de garçons existent, l'une communale, l'autre libre, tenues par deux homonymes "Le Gat". L'un scolarise 75 élèves, dont 50 gratuits, l'autre 30 élèves, dont 5 gratuits.

Mais une centaine d'autres n'ont aucune relation avec l'enseignement. Il est toutefois à noter que même les enfants scolarisés, ne le sont que de façon irrégulière, durant quelques mois d'hiver, en dehors de l'époque des travaux agricoles. L'état des chemins, désastreux à l'époque, et la pauvreté d'une part de la population, ne facilite pas cette scolarisation.

L'âge des élèves varie de 7 à 15 ans : c'est ce qui est pris en compte pour l'établissement de la liste des petits indigents de Plabennec. En fait, à Lesneven et à Lannilis, l'entrée se fait entre 7 et 12 ans, et la sortie, à 14 ou 15 ans, d'après une enquête de l'époque.

LES FILLES :

Quant aux filles, en 1823, depuis peu, une classe tenue par Mme Vve Normant, permet l'éducation de 55 élèves, dont 8 indigentes. Elle ne semble plus exister en 1827.

En 1830, Jeannette Le Guillou est installée à l'école communale des filles, pour près de 20 années. Elle a 30 élèves, dont 5 indigentes. 100 autres sont considérées non admises. Elle perçoit la moitié de l'indemnité de l'instituteur, versée par la commune.

La mixité à cette époque, si elle est parfois tolérée en ville, (comme à Morlaix), est considérée par le conseil Royal comme "une des plus grandes causes de corruption".

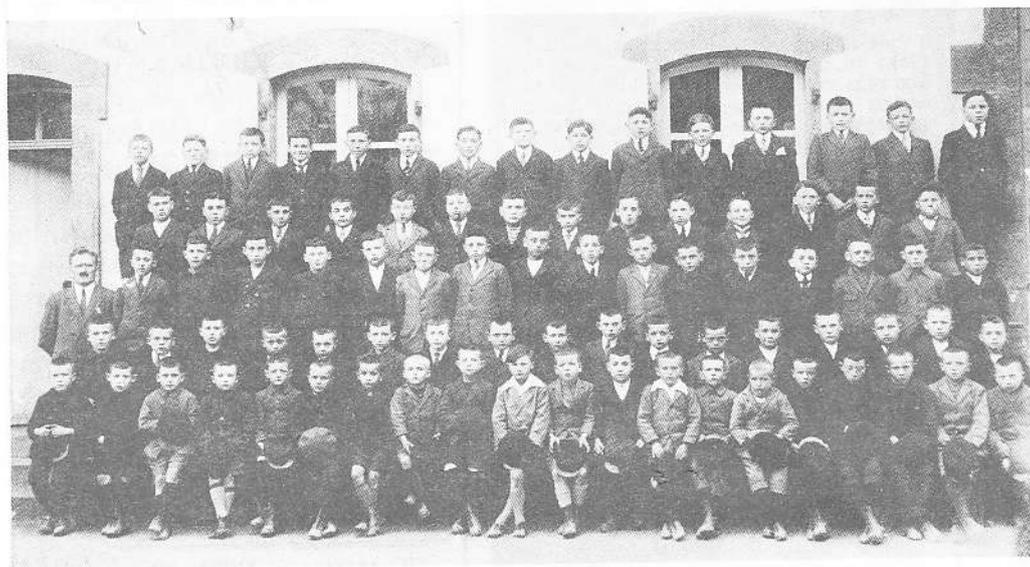
... De 1830 à 1850 A Plabennec :

Suite à une ordonnance Royale de 1830, le conseil municipal décide d'allouer un traitement fixe de 150 francs, et une indemnité de logement de 50 francs, pour l'instituteur, et, respectivement de 80 francs et 40 francs pour l'institutrice. La rétribution mensuelle par famille sera de 1 franc, pour les enfants apprenant à lire, 1 franc 50, pour ceux qui

apprennent à lire, écrire et calculer. Le texte stipule qu'un indigent sera accepté pour cinq payants.

En 1831, le conseil alloue une somme de 200 francs pour l'entretien d'un élève-maître à la toute nouvelle Ecole Normale de Rennes, qui lui donnera "une année d'instruction solide, et de bonne méthode". Il considère qu'"une éducation basée sur la religion et la morale est une source féconde de prospérité, qu'elle nous apprend à jouir sagement de notre liberté,... qu'elle contribue au bon ordre,... tend de mille manières à nous rendre heureux." Le conseil veut "hâter le développement de l'instruction primaire, dont la nécessité est si vivement ressentie", dans la commune. L'école Normale de Rennes ne forme que des instituteurs, pas d'institutrices, ça ne semble pas encore nécessaire.

En 1832, la municipalité décide que l'instituteur sera tenu d'admettre dans sa classe, le nombre de 50 indigents, en plus des payants, et exige qu'il change de méthode, (vote : 8 voix contre 7.) s'il veut être maintenu. La salle d'école se révèle très vite exiguë. Un projet de Mairie-Ecole est voté, et réalisé en 1835. L'instituteur est logé sur un terrain offert par



◀ Pensionnat - Ecole Saint Joseph, Plabennec aux environs de 1920.

Les reconnaissez-vous ?
Année exacte ?

Mr. Tréguier, Maire. Une liste des enfants indigents de toute la commune est alors dressée : sur les 184 garçons inscrits, seuls une trentaine seront scolarisés chaque année, plus de 150 restant chez eux. Le nombre de filles non scolarisées est encore plus élevé. (de 160 à 180.)

La moyenne française est, en 1833, un peu meilleure que celle de la région du Léon, ou que celle, désastreuse, du reste du département : sur trois millions d'enfants, deux millions sont scolarisés. La loi Guizot veut améliorer cette situation, et rend la construction de l'école primaire obligatoire dans toute commune de plus de 500 habitants.

Cette loi met en place des comités de surveillance, dont un, local, est composé du Maire Tréguier, du curé Le Bars, du juge de paix Lucas, du notaire et d'un propriétaire, Mr Colin. Durant une visite chez Le Gat, en 1834, le maire et Colin trouvent au maître "moralité et capacité", Lucas "croit devoir observer avec impartialité, que l'instituteur ne lui paraît pas posséder les connaissances désirables, notamment en poids et mesures...pour diriger une école". Tous apprécient son excellente moralité, mais l'administration jugera finalement qu'il a "peu de capacité". Il quittera l'école communale, pour ouvrir une "école privée", dans le bourg, chez lui.

En 1837, Jean Kerhuel revient de formation à l'École Normale de Rennes, pour "professer l'enseignement au lieu de sa naissance". Il a 70 élèves à son arrivée, puis de 50 à 60 les années suivantes, en hiver, et une vingtaine de moins en été. Il dispose d'un logement à l'école, et perçoit un traitement fixe de 350 francs de la commune, et 260 francs par les rétributions payées par les enfants, soit 610 francs en tout.

La même année, Le Gat, ancien instituteur communal à Plabennec, revient de Ploudaniel, et réinstalle chez lui une "école privée", où il éduque de 20 à 30 enfants payants. Les revenus qu'il en tire ne se montent qu'à 150 ou 200 francs par an, soit bien moins que l'instituteur com-

munal, (610 francs), ou l'institutrice communale, (de 270 à 300 francs par an). Il partira à Bourg-Blanc en 1839, où ses revenus baisseront encore, puis reviendra à Plabennec en 1840, retenter sa chance.

L'effort communal ...

La municipalité est consciente des "bienfaits de l'instruction". En 1837, elle décide déjà "d'agrandir la classe de la maison d'école", meuble le logement de l'instituteur, et alloue "un traitement assez élevé pour pouvoir fixer un instituteur suffisamment instruit et capable". L'école des garçons ne sera construite qu'en 1849, comprenant une classe pour 120 élèves, près de l'église, le long de la route de Lesneven. Les murs de clôture et les fosses d'aisances seront ajoutés en 1851. Dans la classe, il n'existe que quelques vieilles tables et quelques vieux bancs, en nombre insuffisant. "Il faut des tableaux, des estrades, et principalement un plancher neuf indispensable pour la salubrité". Le mobilier va encore rester "vieux et vermoulu" plusieurs années. Cette même année 1849, le nouveau presbytère sera acheté au curé, qui vient de le bâtir.

Ces dépenses importantes, auxquelles s'ajoutent la réfection, ou le tracé de nouvelles routes, seront couvertes par les taxes sur les alcools payées à l'octroi de Plabennec, les impôts fonciers et mobiliers, sur les portes et fenêtres, et surtout par la vente de 108 parcelles, qui étaient franchises communales.

Les conseillers municipaux, élus par les plus aisés de la commune, (le vote censitaire ne permet qu'à 200 électeurs hommes et propriétaires, de participer au suffrage) rechignent, et réclament des subventions, qui n'arrivent que rarement.

A l'opposé de cette fraction aisée, et en général instruite, existe celle des pauvres, bien plus importante. Sur une population de 3600 habitants, en 1847, 800 sont considérés ne vivant que de charité, et subissant les disettes. (La mendicité est d'ailleurs réglementée, par jour et par

zone, dans la commune). Leurs enfants ne peuvent pas fréquenter l'école, sauf peut-être quelques uns compris dans les 30 indigents gratuits, dont les parents sont cultivateurs, journaliers, tisserands, lingère, cantonnier, tailleur, jardinier, maçon, charron, cordonnier, garde-champêtre, ou ravaudeur.

Après 1850, L'empire de Napoléon III.

La loi du comte Falloux réorganise l'enseignement, avec l'aide de Thiers. Se souvenant de la peur provoquée par la révolution de 1848, il favorise l'église Catholique, rempart de "l'ordre social", contre les instituteurs qui sont "37000 socialistes anticurés".

La loi fut refusée par Victor Hugo, qui y vit la "sacritie souveraine", et par un évêque, Mgr. Cazalis, qui lui, la trouvait trop tiède, n'anéantissant pas l'Université, "ce foyer d'athéisme".

ECOLE DES GARÇONS :

La nouvelle loi structure l'enseignement dans le cadre du "Ministère de l'Instruction Publique et des Cultes". L'école communale devient alors "école publique laïque", sous la direction morale du maire et du curé.

Dès 1853, la municipalité souhaite remplacer Kerhuel, bien noté, mais à qui on reproche "d'habiter, avec sa femme, une auberge, qu'il tient en réalité", plutôt que la maison que lui fournit la commune.

Il est remplacé en 1854 par Frère Derrien. L'école devient donc "école publique congrégationiste". Il accueille 95 élèves dans sa classe, soit 30 de plus que Kerhuel, ce qui rapporte 1010 francs, forte somme, quand on sait que les deux tiers des instituteurs ne touchaient pas plus de 700 francs par an. Attendu le nombre considérable des élèves, "le maire, Jean-Louis Moal, fait connaître qu'un seul instituteur ne peut suffire", et réclame "un frère-adjoint" au préfet.

Il semble que ce "sous-maître" n'ait pas été octroïé officiellement

par l'administration, avant 1867, époque où les adjoints obtiennent un statut. Mais il est certain que les frères étaient deux. En effet, lorsque frère Derrien, "dont la conduite à l'égard des autorités locales était blâmable", est muté, et après que le maire se soit prononcé "sur la question de savoir si la direction de l'école doit être confiée à un instituteur laïc, ou à un membre d'une congrégation religieuse", le conseil municipal "demande que la direction de l'école communale soit confiée, comme par le passé, à deux frères de la congrégation religieuse".

En 1856 est demandée la création d'un pensionnat primaire. Le nombre des élèves croît régulièrement. Frère Raban, dans le civil "sieur Riou Vincent", qui vient de la Martinique, où il a été instituteur publique, doit donc envisager l'agrandissement. "Grâce à cette amélioration, la commune aura deux belles classes", écrit la municipalité.

enseigne déjà depuis 20 ans à Plabennec, à une trentaine de filles. S'il est certain qu'elle a perçu un traitement fixe et une indemnité de logement en 1830, d'ailleurs bien inférieurs à ceux de l'instituteur, (seulement 40%), des recherches supplémentaires seraient nécessaires pour les vingt années suivantes, durant lesquelles on a aucun détail sur l'école elle-même. Quand la commune ou l'état parle "d'école communale", ou de "maison d'école", il s'agit toujours de celle des garçons. Le maire affirme qu'elle "ne fait classe aux filles, que par dévouement". L'instituteur perçoit 200 francs de fixe de la mairie, elle, 60 francs.

Cette année-là s'ouvre dans le bourg, une école libre, concurrente, tenue par Marie Grall, dont les revenus sont donc constitués uniquement par les rétributions des parents. Dans cette "école Bretonne", on apprend à lire le breton, un peu de calcul, le tricot, peu d'écriture. Ces classes,

ayants de bienfaisance, ayant à la fois pour objet, les soins aux indigents, et l'éducation des filles". Le maire, Mr. Moal, note que "dans cette importante commune de près de 4000 habitants, il n'existe pas un seul médecin, ni un seul pharmacien, et il faut aller à quatre lieues, soit à Brest, soit à Lesneven, soit à Lannilis, chercher pour les malades pauvres, des secours qui le plus souvent arrivent trop tard, ou n'arrivent pas du tout". Il décide donc de créer "un établissement de bienfaisance", qui sera tenu par trois religieuses, dont deux feraient la classe, et une entretiendrait une petite pharmacie, et porterait des soins aux malades indigents.

Le 10 septembre 1859, Marie-Rose Crouton, Soeur de la congrégation de Saint-Méen Le Grand, près de Rennes, prend la direction de l'école publique de Plabennec, dans l'ancien presbytère. Le nombre de filles scolarisées avoisine bientôt la centaine, dont une trentaine de pensionnaires. Les "institutrices communales" suivantes seront Marie-Aimée Frotin et Joséphine Pannetier, et en religion, Soeur Saint Eugène et Soeur Sainte Clotilde.

En 1864, le ministère conteste le besoin de deux classes neuves. Toutefois, la "Maison d'école et de charité" sera construite en 1866 par l'entreprise Omnès, peu de temps avant la loi Duruy, qui impose les écoles de filles dans les communes de plus de 500 habitants, et normalise les traitements des instituteurs, payés en partie par les communes. Le maire de Plabennec se plaint du "surcroît de charges", auxquelles viennent s'ajouter la nécessité de loger les maîtres et les maîtresses, les achats de livres pour les distributions de prix aux garçons et aux filles, et pour la première bibliothèque scolaire.

SOURCES :

Ecoles primaires dans le Léon (1796 - 1833) de Jaffrédou (musée de Trégarvan). Archives départementales. Archives mairie.

Fanch COANT

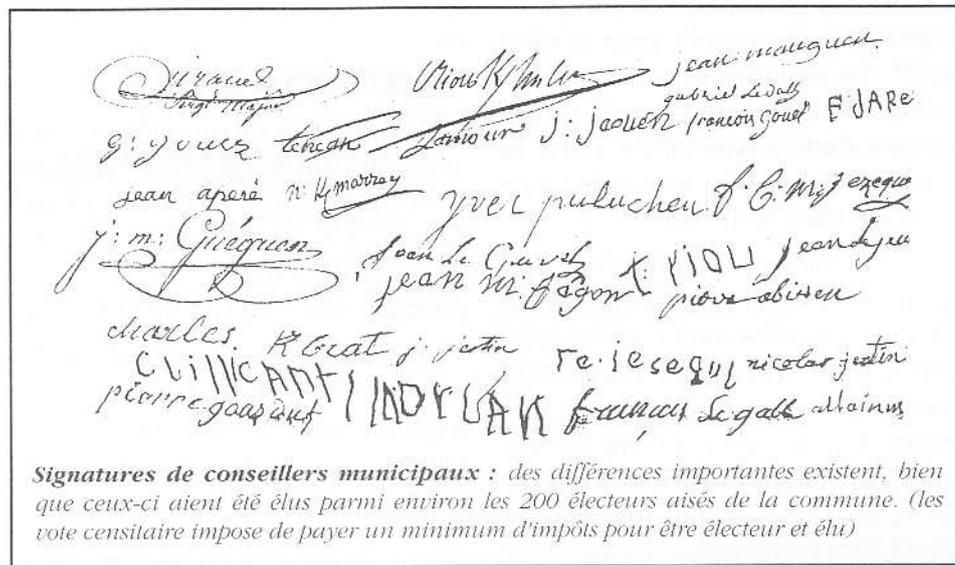
En 1863, le nombre des élèves se monte à 143, ce qui donne des revenus importants, très supérieurs à la moyenne Française. Les pensionnaires sont 20, mais un certain nombre de garçons de Plabennec sont aussi scolarisés en dehors de la commune. Ils seront 38 dans ce cas en 1868. Une quarantaine de garçons, et autant de filles, ne seront pas scolarisés du tout.

ECOLE DES FILLES.

En 1850, Jeannette Guillou, femme d'un adjoint au maire,

tenues par des institutrices en général sans brevet, se sont multipliées rapidement. Très mal jugées par les inspecteurs, de niveaux très différents, elles semblent avoir eu un franc succès au départ, dans la population. Si bien que Mme. Guillou transforme aussi l'école communale en école Bretonne. Le nombre de filles scolarisées passe, en trois ans, de 40 à 115, pour retomber, cinq ans après à 60, en 1858.

C'est alors que le Conseil Général du Finistère décide d'aider "les communes qui fonderaient des établisse-



Signatures de conseillers municipaux : des différences importantes existent, bien que ceux-ci aient été élus parmi environ les 200 électeurs aisés de la commune. (les votes censitaires impose de payer un minimum d'impôts pour être électeur et élu)

Ils étaient six jeunes...

L'odyssée de six plabennécois



De gauche à droite, les six Plabennécois dans un camp d'entraînement en Angleterre : Jean Bleinhant, Francis Mesguen, Albert Lossouarn, Joseph Bleinhant, Jean Breton et Léon Breton

Partis un jour, pour une épopée, partis de rien, laissant chez eux, tous leurs espoirs, sans un adieu, partis un soir, riches de rien, les yeux mouillés, vers la victoire, avant de partir promirent...de revenir en libérateurs.

Ils étaient six jeunes de PLABENNEC devenus avant l'heure, des Français Libres. Les aventures de chacun d'entre eux ne peuvent donner qu'une idée générale de notre esprit, nos actions étant toutes différentes les unes des autres, et n'appartiennent qu'à nous-mêmes, laissant aux historiens, les pages proprement dites de guerres répandues à travers le monde, depuis plus de cinquante ans.

Dans l'euphorie de ses congés payés...

Revenons à notre état d'esprit de l'époque. Le "PATRO" est notre lieu de rencontre; nous étudions, avec notre regretté Abbé Le Guen, les rumeurs de l'arrivée au pouvoir d'HITLER. Nous commentons son livre "MEIN KAMPF" -mon combat-. Nous sommes informés de ce qui va se passer. Alors que la FRANCE entière se trouve dans l'euphorie de ses congés payés, ne pensant qu'à danser et s'amuser, c'est la joie de vivre, pendant que le "REICH" s'arme, occupe la RHÉNANIE, annexe l'AUTRICHE, occupe la TCHECOSLOVAQUIE en 1939, et le 1er Septembre entre en POLOGNE.

La FRANCE et l'ANGLETERRE déclarent la guerre à l'ALLEMAGNE. Nous nous trouvons dans la "drôle de guerre", l'armée Française, soi-disant la plus forte du monde, est mobilisée, mais sans préparation aucune, et c'est le déferlement des troupes Allemandes à travers le LUXEMBOURG, la BELGIQUE, évitant la "Ligne Maginot", pénétrant dans notre infanterie sans tanks et sans aviation.

C'est la débâcle et l'exode en FRANCE; Le 14 juin 1940, PARIS est occupé. Ils sont à BOU-

LOGNE, à DUNKERQUE,...; l'armée Anglaise est rejetée à la mer. Certains rejoindront l'Angleterre, dont 100 000 Français, tandis qu' 1 500 000 prisonniers sont dirigés vers l'ALLEMAGNE pour cinq ans.

C'est la panique...

Nous entrons dans le vif du sujet. Pour nos six aventuriers de PLABENNEC, pas question de se laisser faire prisonnier par les Allemands. L'aviation Allemande survole BREST et PLABENNEC. Ce mardi 18 Juin, je travaille à l'Arsenal, aux chantiers de "St. Rapt & Brice". Quelques bombes incendiaires nous font descendre aux abris.

Vers dix heures, je quitte le chantier, et remonte la rue de SIAM et la rue JEAN-JAURES. Pour la plupart des gens, c'est l'exode, des femmes poussent des petites voitures d'enfants; mais pour aller où ? C'est la panique. Je continue à pieds ma route vers PLABENNEC, mais à Kergaradec, je trouve la voiture de Jean Quiniou, (le père de Jeannot Quiniou) sergent-chef vague-mestre au 2eme. R.I.C. (REGIMENT D'INFANTERIE COLONIALE) .Nous faisons route vers PLABENNEC en compagnie de Mme JAOUEN et Mme LE MENN, qui descendront à "Pen-an-Tour".

Jean Quiniou me dit qu'il doit retourner à son poste, le 2eme RIC. devant prendre ses dispositions de combat. Je lui ai dit que j'y serai aussi, mais la ville est déclarée ouverte, et il n'y aura pas de combats.

Ceux qui voulaient rejoindre l'Angleterre...

Au garage "BELLEC", (aujourd'hui garage "LE BOT"), un complot est déjà amorcé. Je me joins à eux, et sur le mur du cimetière, (à la place du Général), nous décidons d'un départ par Kerlouan, où un ami pêcheur met sa barque à notre disposition.

La première idée est de prendre la voiture "Citroën 11 chevaux" de madame LE BOT, (la

mère de Guiguite ABAZIOU). Mais pris de pitié pour elle, notre dévolu se porte finalement sur deux motos du garage d'Hervé BELLEC. Nous les abandonnerons à Kerstrat. Je pense que les propriétaires les auront retrouvées.

Les troupes anglaises ont laissé sur place tout leur matériel, dont des "Austins", qui se trouvaient au bord de la route. Nos mécaniciens, dont Albert LOSSOUARN, mettent l'une d'entre elles en route, malgré le radiateur percé par balles.

Nous arrivons au bourg de Kerlouan. La population est paniquée par notre arrivée fort bruyante. Un des fils du docteur JAOUEN, le frère du fameux Père JAOUEN, nous déconseille un départ par la mer, considérant celle-ci trop mauvaise. Par contre, il nous dit avoir entendu à la radio, que des bateaux embarquaient, au port de commerce, ceux qui voulaient rejoindre l'Angleterre. (Ce monsieur deviendra Amiral.).

Rejoindre une armée combattante...

C'est alors qu' arrive Jean BRETON, avec sa "15 chevaux Citroën". Il dépose chez des amis commerçants, au bourg de Kerlouan, ses soeurs, les filles LORIENT et QUISTINIT, pour soi-disant les mettre à l'abri, donc réfugiées. Nous lui faisons part de notre projet de rejoindre le port de commerce. Il veut être des nôtres. Ne voulant pas laisser aux mains de l'ennemi notre gentille "Austin", Albert monte à bord, et à la sortie du bourg, lance la voiture "à fond" et saute en marche. L'"Austin" finira au fond d'un ravin, parfaitement inutilisable!

En peu de temps, nous revoilà à Plabennec. Jean veut récupérer son frère Léon, mais son père -Job BRETON- veut consulter monsieur l'abbé FEREC, -directeur de l'école st. Jo, et ancien officier de 14-18.- Non seulement monsieur FEREC nous encourage, mais il nous ordonne de rejoindre une armée combattante!. Il va chercher deux bouteilles de "Champagne" dans sa réserve. La première sera bue au succès de notre départ, l'autre sera bue à notre retour. Ce qui fut fait cinq années plus tard.

La nuit est tombée, un avion survole le bourg. L'abbé FEREC nous donne sa bénédiction. Nous prenons Léon au passage. De plus, j'emmène mon frère Joseph, qui est prêt. Maman est d'accord. L'adieu vite fait à mes soeurs en pleurs, nous leur promettons de revenir, mais pas avant plusieurs années.

Tout le bourg est sur le pas de la porte. Saïck LAVANANT, -le père de Loulou- veut accompagner le père BRETON pour ramener la voiture. Il confie à l'un d'entre nous son poignard. Francis MESGUEN a déjà le revolver de son Grand-Père.

Nous franchissons ce rideau de feu...

Direction Brest donc. Mais à Gouesnou, le deuxième RIC est en position de combat. Je ne sais par quelle démagogie, Job BRETON obtient un laissez-passer. Nous contournons Gouesnou pour rejoindre le "Petit-Paris, -aujourd'hui place de Strasbourg- où Job BRETON voudrait nous laisser. Pas question. Nous voulons descendre au port de commerce.

A St. Martin, une bombe incendiaire explose. Le feu coupe la rue Jean-Jaures dans son travers. Jean BRETON alors accélère à fond, et nous traversons le rideau de feu. Nous nous arrêtons au bas de la rampe du port de commerce. Job BRETON et Saïck LAVANANT nous laissent. Nous leur souhaitons un bon retour à Plabennec.

Nous longeons les quais. Il n'y a plus de bateaux. Nous pouvons les apercevoir, au loin, dans la rade. Il fait nuit. Les soutes à mazout sautent. L'arsenal flambe... Nous devrions être paniqués, mais nous nous réunissons, pour décider de ce que nous allons faire. Pas question de faire marche-arrière! Nous prêtons serment entre nous, de continuer, et de chercher tous les moyens possibles, d'abord vers les autres ports de la côte, voire même de passer par l'Espagne...! Nous cherchons toute la nuit. Nous avons le moral et la foi pour réussir!

Un remorqueur, -l'Abeille 22 ou 28, je ne sais plus,- se présente à nous. Nous montons à bord, mais très vite nous l'abandonnons à une équipe de Polonais, les vannes ne fonctionnent pas.

Ne connaissant rien à la mer...

Un légionnaire, -Eric VAN-PETERGEN-, qui a perdu son régiment, se joint à nous. Il nous organise en "commandos". Deux à la recherche de ravitaillement, deux à la recherche d'équipements, (il faisait beau, et nous étions en tenues légères.), et deux à la recherche d'une embarcation. Francis et Albert finiront par trouver, au petit matin, une "vedette" de la police, en escale à Brest, "Le Lupin".

Nous embarquons notre butin: une caisse de sardines, du chocolat,... les voitures Anglaises abandonnées avaient tout ce qu'il nous fallait. Les sacs "Bergam" des légionnaires et des chasseurs-alpins, alignés sur le quai, nous procurent notre équipement. (Linge, couvertures, canadiennes, quelques fusils "36"...).

Le légionnaire et son petit chat montent à bord. Il se décharge de son commandement, ne connaissant rien à la mer. (Nous non-plus...!).

A huit heures, deux cyclistes arrivent. Ce sont les deux apprentis-boulangers de Saïck LAVANANT, dont Jean ROUDAUT, 14 ans, le deuxième (?) guère plus âgé. Puis arrive un jeune homme, affolé. Alors que l'embarcation s'écarte déjà du quai, il saute dans la "vedette", au risque de se blesser, ou de tomber à l'eau. Il s'appelle Lévy, il fuit les allemands depuis Rennes!. Nous le retrouverons plus tard comme officier pharmacien aux armées.

Nous faisons les morts...

Nous longeons les quais à la main, en faisant le moins de bruit possible, pour aller nous abriter derrière la jetée. Les gardes maritimes ont reçu l'ordre d'empêcher tous départs. Heureusement, leur état d'ébriété ne leur permet pas de viser juste.

Au bout de la jetée, nous embarquons un marin, qui est là, tout seul. Nos mécaniciens, -Albert LOSSOUARN et Francis MESGUEN-, nous annoncent que les deux moteurs de 45 chevaux ont été sabordés à la masse, à l'arsenal. Il faut réparer, et avec deux moteurs, en faire un.

La pompe à essence ne fonctionne pas. Il nous faut installer un fût d'essence au dessus du moteur, et alimenter ce dernier par une Durit. Ceci réalisé, le moteur tourne...

Nous sommes survolés par un avion Allemand. Nous faisons les morts, et l'avion passe..! Jean BRETON nous suggère d'aller à Roscanvel, chez Jeanne ABILY, sa tante, chercher du pain et de l'eau. En quittant Roscanvel, avec la marée basse, le bout reste coincé dans l'hélice. Nous repartons cependant. Nous contournons la pointe des Espagnols, vers Camaret, pour se ravitailler en essence. Au bout du môle, un officier de la coloniale nous donne sept fûts d'essence. (je le reverrai deux ans plus tard à Fort-Archambault). Il était temps de repartir, nous entendions les motards allemands arrivant à Camaret.



▲ Barque de marins Bretons dans le goulets rejoignant les îles et l'Angleterre

Ecartant les mines magnétiques à la main...

Sans cartes ni boussoles c'est au pifomètre que Francis tient la barre vers Molène. Albert est au moteur. Jean BRETON chante le " Bro goz va zadou " ou " Ar feiz an tadou coz". Joseph est aux écoutes, à empêcher les entrées d'eau. Moi je suis à plat ventre à l'avant, écartant les mines magnétiques à la main. Heureusement, notre vedette était en bois. Des bateaux avant nous ont sauté, dont l'un d'entre eux, avec deux cents garçons de Saint-Pierre et des alentours de Brest.

Mais ça commence à tanguer et à rouler. Il faut remplacer le fût d'essence. C'est un travail délicat, et l'essence se répand sur le moteur, qui prend feu. Il faut l'éteindre, avec nos chemises et nos pantalons, et aussi par une vidange de nos estomacs. Ca ne sentait pas la rose. Pendant ce temps, la vedette dérive vers les rochers. A tort, nous larguons l'ancre qu'il faut relever sitôt le moteur redémarré. L'hélice est parfois hors de l'eau pendant que l'avant s'enfonce. Je vais aider Joseph à retenir l'écoute. Les bois craquent de partout.

Prendre la lame de "bout"...

Des marins du port, sur une ou deux petites barques nous font des signes. Ils ont de l'eau jusqu'à ras bord. Nous les sauvons et peuvent rentrer chez eux dans les îles. Ce sont de vieux loups de mer. Ils nous engueulent en Breton: "Ar ré yaouank man n'int ket gouest vond gand eur vag war ar mor", (ces jeunes-ci ne connaissent rien à la mer). Le vieux apprend à Francis comment prendre la lame de "bout", et non de travers. Grâce à eux nous évitons les rochers, et nous sommes à vue de Molène. Nos marins débarquent à Molène. Ils rentreront dans leurs foyers, mais ils nous rejoindront plus tard, dans les Forces Françaises Libres, ou la Marine Marchande.

Contre quelques fûts d'essence, le fils du pêcheur, avec son voilier, nous guidera pour passer les cailloux, et quitter Molène, direction le port de Lampaul, à Ouessant.

Nous y sommes à six heures du soir, après plus de dix heures de traversée. Beaucoup de bateaux, de la Royale et de la Marchande, sont là. Des cargos et des bateaux de toutes dimensions, envoyés par les Anglais, pour nous récupérer. Nous débarquons avec nôtre "bardas", recouverts de crasse et d'huile. Des Iliens nous dirigent vers l'école. Nous nous lavons au puits de la cour, et après s'être débarrassé de nôtre cambouis, nous enfilons le linge des légionnaires, se trouvant dans les sacs "Bergam".

Il faut préciser que ces légionnaires, et ces chasseurs Alpains, ont séjournés à PLABENNEC, avant de partir pour la NORVEGE, (où ils ont pris NARWIK), puis sont revenus "dare-dare" à PLABENNEC. Ils iront ensuite jusqu'à RENNES, pour essayer d'arrêter l'invasion Allemande, mais trop tard. Ils rejoindront ensuite BREST, pour s'embarquer pour l'Angleterre, et nous retrouverons leurs bateaux à OUESSANT.

Il nous faut maintenant penser à "casser une croûte". Nous trouvons une table au fond du "restaurant". Ma mère m'avait donné 250 francs, (de l'époque), pour mon frère Joseph et moi-même, Jean et Léon avaient, à eux deux, 500 francs. On nous a servi une soupe, et un ragoût d'agneaux, avec des flageolets. Puis nous nous dirigeons vers l'école, mais en chemin, Jean BRETON et moi-même éprouvons le besoin de rentrer dans l'église. Mais à peine agenouillé sur une chaise, je tombe comme une masse, rompu de fatigue. Nous rejoignons bien vite l'école, où nous nous affalons dans la paille, préparée par les Iliens. Le sommeil nous prend très vite.

Je laisserai couler mes larmes...

Mais à trois heures du matin, c'est le branle-bas. Tous les bateaux doivent quitter OUESSANT au plus vite. Nous nous rendons au port, où nous récupérons nos sacs, dans la "vedette", que nous laissons avec regrets. Nous embarquons sur un chalutier Belge, "le Prince Beudoin", où ça sentait le poisson et la morue. A bord, il y a des d'autres jeunes de Brest, du Conquet, d'Ouessant. Certain avaient du pain, et nos sardines nous permettent de "casser la croûte". Il ne manquait que le café.

Mais de la bande des six, nous ne sommes plus que trois: Jean BRETON, Francis MESGUEN, et moi-même. Entre l'école et le port, la nuit nous a dispersés. Joseph, Albert et Léon, (je ne l'ai su que plus tard), se sont d'abord fait refouler par un Commandant de bateau, parce que civils et trop jeunes. C'est donc en "clandestins", en embarquant par les aussières, et se camouflant dans les cordages, qu'ils feront la traversée.

Le capitaine du "Prince Beudoin" prend la barre, et au petit matin, nous quittons OUESSANT. Le levé du jour nous laisse entrevoir les côtes Bretonnes, en fumée et en feu. C'est pour nous une très forte émotion de voir cela, et le coeur gros, je laisserai couler mes larmes.

Francis est déjà installé en fond de cale, sur des bouées. Il n'en bougera pas d'ici PLYMOUTH, il sera malade toute la traversée. Sur le pont avant, avec Jean BRETON, (qui aura vingt ans), on est mieux. Nous naviguons toute la journée, et la traversée se passe bien.

A l'approche de PLYMOUTH, apparait devant nos yeux ébahis, toute une "armada" de navires, et au dessus de nous, une barrière de ballons, pour contrer une éventuelle attaque du port. Une vedette du port se dirige vers nous, et après les sommations d'usage, et les hurlements des sirènes, nous sommes contrôlés.

Ils nous offrent du pain blanc, de la confiture, et du thé comme ils savent le faire. Cela nous change de nos boites de singes, et de sardines. Nous nous débarrassons de nos armes, et Francis fait cadeau du revolver de son Grand-Père au capitaine du "Prince Beudoin", pour le remercier. Nous mettons pied à terre, "la terre Anglaise", qui nous accueille et qui nous attendais, mais nous ne le savions pas!..

(Ils furent condamnés à mort le 20 Août 1940, par VICHY.)

Jean BLEINHANT.

Histoire de Loc Maria al Lan

La chapelle actuelle de style gothique doit dater de la fin du XIIe ou XIIIe siècle pour la moitié ouest et du début du XVIe pour la partie Est. Depuis 1696 la trêve n'a plus eu de prêtre nommé par l'évêché de St Pol de Léon.

La paroisse de Plabennec désirant accaparer les 1200 livres de rente de la trêve, les tréviens de Loc Maria lors du procès de 1735 citant plusieurs titres faisaient remonter l'église à plus de cinq siècles.

La liste des prêtres de 1457 à 1696 est connue. Il y avait un tabernacle, une messe matinale, grand-messe et vêpres tous les dimanches et fêtes. Le jour du pardon il y avait procession avec croix et bannières.

Un cimetière entourait la chapelle qui avait un ossuaire, des confessionnaux, chaire à prêcher, sacristie, horloge, salle de délibérations, archives rem-

plies de titres, dans un coffre fort à 3 clefs plus de 6000 livres d'effets et d'argenterie.

Joignant cette église dans le bourg de Loc Maria il y avait une maison curiale qui contient plusieurs appartements.

"Ce presbytère existe toujours, si le toit est changé la charpente est d'origine, le fournil voisin a toujours ses ardoises épaisses et même sa porte, l'écurie des prêtres la jouxte".

Le procès entre Plabennec et sa trêve a duré très longtemps et seul un chapelain assurait le service de la chapelle jusqu'à la révolution de 1789.

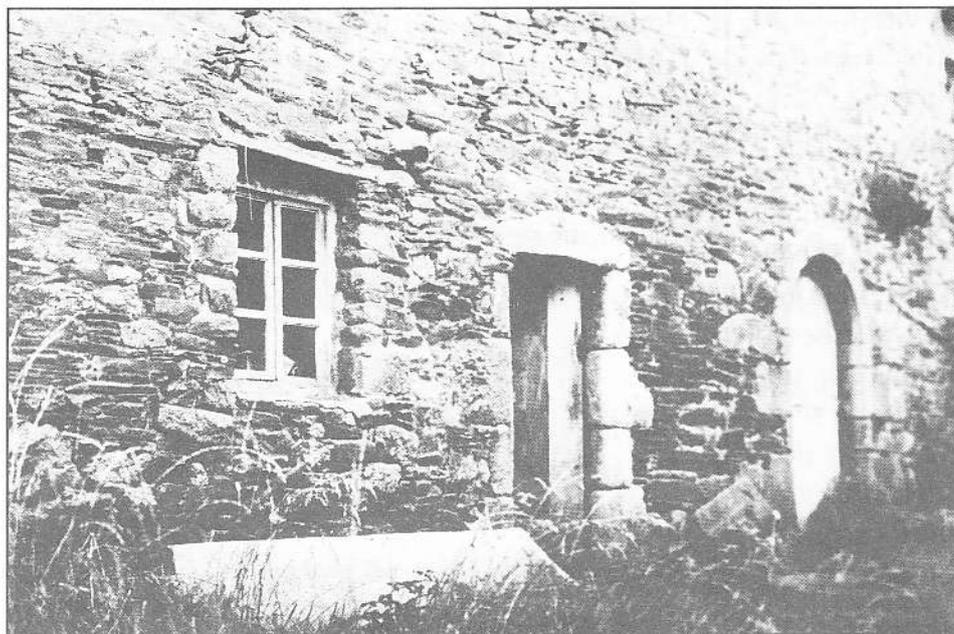
Le châtelain du manoir du Rest, Michel Jean Baptiste du Baudiez, ayant émigré, a vu ses biens mis en vente publique comme biens nationaux. Jérôme Berthomme se porta acquéreur. Il acheta aussi la chapelle et ses dépendances pour 4000 F en 1799. Le calme revenu, Mr Hyacinthe le Bescond de Coat Pont

veuf depuis 1819 d'Armande Rosalie Berthomme, fille de Jérôme, revendit en 1828 à la fabrique de Plabennec les ruines de la chapelle pour 761,75 F, le trésorier était François Le Gall du Mendy.

La chapelle n'avait plus de carreaux, la charpente était en mauvais état. Les grands arbres (sapins, ormes et frênes de haute futaie) avaient disparu. Miorcec de Kerdannet en 1836 remarquait ses arceaux gothiques et les piliers de la nef n'eurent plus de voûte à soutenir, des guirlandes de lierre s'y mariaient aux colonnes.

Cependant la chapelle ne put être relevée de ses ruines qu'en 1841 ainsi que certifie la plaque du pignon avec Mr Le Bars curé, JL Chopin maire, FM Abiven trésorier.

Yves Priser.



◀ Face nord du presbytère.

LOC MARIA AL LAN : SA RÉNOVATION

Jusque dans les années 1950, une messe basse était célébrée le dimanche matin des mois d'hiver pour les gens du quartier. Le prêtre venait du bourg à bicyclette ou à moto.

Le pardon de fin août avait lieu avec procession et bannières aux vêpres. Dans les années 60 seul le pardon attirait la foule et l'Etoile St Thénénan en a profité pour organiser sa kermesse jusqu'en 1972 au moment de l'inauguration du stade de Kerveguen.

En 1973 et 1974 le pardon se terminait après la grand-messe et ce n'est qu'en 1975,

à l'occasion du centième anniversaire de Tanguy Malmanche, dramaturge breton qui habita un temps au manoir du Rest apparenté aux de Coat-Pont, qu'un groupe de jeunes qui devint ensuite "Kroaz-Hent" a animé plusieurs jours de fête à l'occasion du pardon.

En 1976 le quartier de Loc Maria prit part à cette fête et organisa le premier kig ha farz. En 1977 fut créée l'association "Mignoned Loc Maria" qui depuis prend en charge la rénovation du site et l'animation du pardon.

Les employés communaux avaient jointoyé les pierres de la chapelle et placé aux murs les douze statuets de bois habillées en costume du XVI^e siècle.

Mignoned Loc Maria commença par faire des bancs et des tables, en 1983 elle nivelleva le sol avec de la glai-

se et paye le premier vitrail du chevet en couleur; en 1990 ce sont les quatre vitraux du midi qui sont financés. Puis après réparation d'une partie de la charpente par la commune ce fut la peinture du ciel en bleu par les bénévoles du quartier.

Maintenant sont en projet la mise en valeur des statues et l'éclairage de la chapelle par des projecteurs.

Bien évidemment la rénovation de cet édifice a attiré bien des couples désirant se marier dans un si joli cadre.

Des chorales et des concerts musicaux s'y déroulent car il y a plus de 400 places assises et une acoustique incomparable du fait du sol en terre battue et de la voûte arrondie.

Ceci a été écrit grâce aux recherches d'Alphonse Peton.

Yves Priser.



◀ Face sud du fournil.

SON KERBICHARD

Ar ganaouenn-mañ, diwar-benn karter Kerbichard er Vourc'h-Wenn, a zo bet ijinet ha renket gant Jañ-ig Bleunven, a yoa o chom eno, eun deiz a viz genver 1919 p'edo gand ar c'harteriz all oc'h ober gouel grañj da c'hortoz ar wall-amzer da derri evid gelloud mond da foar Lanniliz (ar "foar yen")

Kanet e vez war don "Barz an Arvor, lavar din-me".

E Kerbichard ez eus gwez koz
Hag a vouskan pa zeu an noz
Be'z eus lanneier marellet
Dour sklear ivez, reier kalet.

An tiez gwintet war ar menez
A weler dre ar vro a bez
Tro dro dezo gwiniz melen
O na kaerra garlantezenn.

Gwelet ho-peus hor meneziou,
Ar gwez fao braz gand o deliou
Stourmet o-deus meur a gantved
Enep an avel dirollet.

Kalzig touriou a vez gwelet
Chapel Sant Urfol benniget
A zro he zreid warzu ar ster
Er prajou druz, er foenneier.

Eus Park ar Bleizi e welan
Iliz ha tour Sant Tenenan
Me wel maner braz ar Mezou
Gernevez hag he milinou.

E-barz an Dourig e klevan
Hiboud an dour 'tousez ar reier
Me'glev e milin Pont-al-Lenn
Klemm truezus ar winizenn

Amañ 'mañ bro ar boatred gweñv
Daouarn ledan ha divrec'h kreñv
Stard en o c'horf, yac'h o c'halon
Gouest da regi ar mor leton.

E kreiz al labour, ar poaniou
E vez klevet kanaouennou
Brezoneg yac'h, brezoneg beo
Grichennet c'hwek 'vel an dero

Klevet ho-peus o tregerni
Korn ar Gelell, Park ar Bleizi
Gwaremm an Introun varia
Hag ar Meneziou Izella

Ar c'harter 'vo darempredet
Meur a vaz valan 'vo torret
Amañ 'z eus kalzig plac'hed vad
Dres en o c'horf, lemm o lagad

Amañ 'z eus tud a bep micher
Be 'z eus tud koz ha tud seder
Amañ 'z eus Eskob ha Roue
Falc'hun, Bleunven, Guevel, Sene.

Ar feiz bepred a zo bet stard
E-touez tudou koz Kerbichard
Ra vo atao o bugale
Tud vad, mingnoured da Zoue.



Costumes Bretons. — Jeunes Filles de Plabennec

PARDON DE LOCMARIA DIMANCHE 30 AOUT

11h00 : messe

12h00 : kig ha farz

15h00 : dominos - pétanque - cyclathlon

(engagements : Yvette LE GALL-> 98 40 73 09

Yves PRISER -> 98 40 88 46

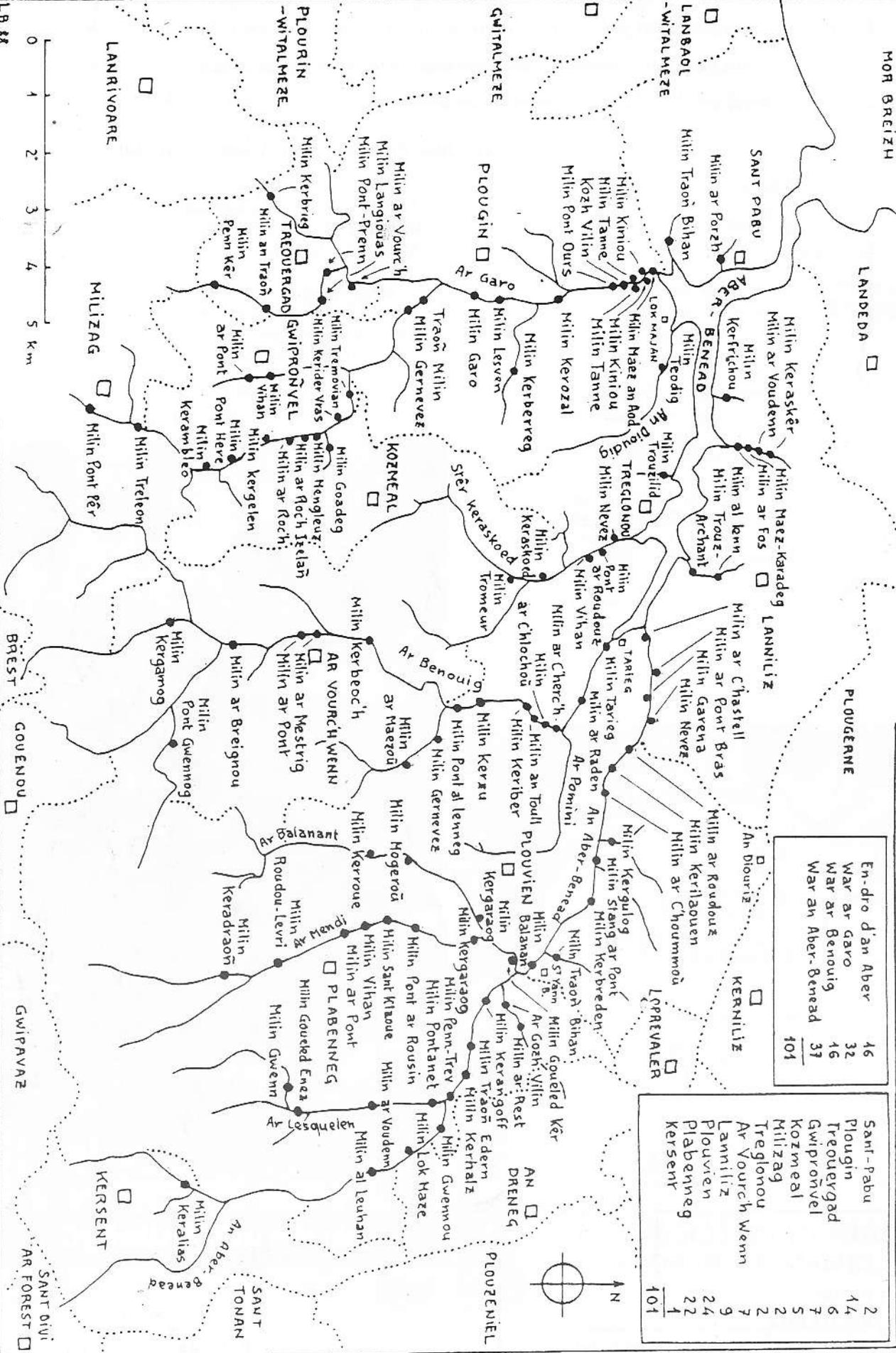
PROCHAIN NUMERO :

- Les origines de nos paroisses
- de St Thénéen au Stade Plabennécois
- St Thénéen (suite du N°5)
- Guerre 14
- Contrat de Vallée, Bassin de Versant, Calvaires, ...

MILINOÙ AN ABER - BENEAD

En-dro d'an Aber	46
War ar garo	32
War ar Benouig	16
War an Aber-Benead	37
	101

Sant-Pabu	2
Plougin	14
Treouergad	6
Gwipronvel	7
Kozimeal	5
Milz'ag	2
Tregonou	2
Ar Vourch Wenn	7
Lanniliz	9
Plouvien	24
Plabenneg	22
Kersent	4
	101



SKOLIG AL LOUARN - Sal ar mi

LB 88